



**OPDS**

**IRM**

## Procès-verbal

### Réunion du Conseil exécutif de l'ASSÉ Le 5 juin 2003 au bureau de l'ASSÉ

#### Présences :

*nom retiré nom retiré*  
*nom retiré nom retiré*  
*nom retiré nom retiré*  
*nom retiré nom retiré*  
*nom retiré nom retiré-nom retiré*  
*nom retiré nom retiré, permanente*

#### 0. **Ouverture à 14h35**

Proposée par *nom retiré nom retiré*  
Appuyée par *nom retiré*  
Adoptée à l'unanimité

#### 0. **Procédures**

0.

##### 1. **Élection de la présidence et du secrétariat**

1.1.1 Que *nom retiré nom retiré* assume le secrétariat et que *nom retiré nom retiré* assume la présidence.

Proposée par *nom retiré*  
Appuyée par *nom retiré*  
Adoptée à l'unanimité

0.

##### 1. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1.2.1 Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :



*1.0 Procédures*

*1.1 Élection de la présidence et du secrétariat*

*1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour*

*2.0 Conseil interrégional*







*6.0 Fédération autonome du collégial*

*7.0 Heures de la permanence*

*8.0 Demandes de subvention*

*9.0 Demande d'appui*

*10.0 Traduction*





12.0 Levée

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

## 2.0 Conseil interrégional

### **3.0 ZLÉA et OMC**

#### 3.1 De déléguer nom retiré à la réunion de Cap-monde les 13 et 14 juin prochain.

Proposée par nom retiré

Appuyée par nom retiré

Adoptée à l'unanimité

#### 3.2 De déléguer nom retiré nom retiré, nom retiré nom retiré et nom retiré nom retiré aux réunions du 12 et du 21 et 22 juin 2003 de la

##### Colation anti-ZLÉA.

Proposée par nom retiré

Appuyée par nom retiré

Adoptée à l'unanimité

## 4.0 Réunion de transition

## 5.0 Interne

## **6.0 Fédération autonome du collégial**

### **7.0 Heures de la permanence**

## 8.0 Demandes de subvention

8.1 De recommander au Conseil Interrégional d'accorder 600\$ de subvention à l'Association étudiante du CÉGEP de Matane pour l'embauche d'un-e chargé-e de projet pour l'été 2003 (voir annexe).

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité



## **9.0 Demande d'appui**

9.1 D'appuyer l'Organisation de défense des droits sociaux de la région de Montréal (OPDS-RM) dans sa lutte pour l'abolition de la tarification de l'eau et des déchets dans le secteur résidentiel à la grandeur de Montréal (en annexe).

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

## **10.0 Traduction**

10.1 D'accorder un montant de 240.00\$ à Tamara Herman pour la traduction du site internet.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité



## **12.0 Levée à 16h41**

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

**nom retirés**

-

Matane, 12 mai 2003

# Conseil exécutif de l'ASSE

1097 Saint-nom retiréandre, suite 405  
Montréal, Québec  
H2Z 1P8

## Objet : Demande de subvention pour supporter l'embauche d'un-e chargé-e de projet à l'été 2003 (Association étudiante du Cégep de Matane-AECM)

À qui de droit,

Bonjour,

Depuis quelques années, le Cégep de Matane vit une diminution de sa population étudiante, atteignant moins de 600 étudiant-e-s cette session-ci. Cela entraîne des problèmes d'implication au sein de l'Asso et du parascolaire. Ce fait, additionné à notre impossibilité financière d'engager une personne pour assurer la permanence, rend difficile le suivi des dossiers et la transmission des connaissances d'un exécutif un à l'autre. La capacité de l'Association étudiante du Cégep de Matane à remplir ses mandats s'en voit grandement affectée. Il est impératif de remettre en branle tout ça et d'assurer une vie syndicale et parascolaire florissante.

C'est dans ce contexte et en tant que nouveau membre de l'Assé que nous vous présentons **une demande d'aide financière de 600\$ afin de permettre l'ouverture d'un poste de chargé-e de projet pour cet été**. Ceci permettra à un-e étudiant-e d'acquérir une expertise en syndicalisme de lutte, de s'impliquer activement et de façon citoyenne dans son milieu en développant des solutions pour faciliter le suivi des dossiers et le transfert des compétences d'un exécutif à l'autre au sein de l'AECM. L'étudiant-e aura aussi comme mandat de développer un projet de permanence et d'en assurer le financement pour permettre la création d'un poste de permanent-e pour l'automne 2004, ainsi que d'organiser le congrès de l'Assé de septembre et de participer à la création d'un comité régional en collaboration avec le cégep de La Pocatière. Ces tâches seront effectuées sous la supervision de deux membres du conseil exécutif mandatés à cette fin. Ce poste sera d'une durée de 8 semaines à 35 heures / semaine. L'Association étudiante dispose de 1800\$ pour le poste. Avec le 600\$ de l'Assé, il ne restera que 175\$ à trouver ailleurs. **Il nous ferait plaisir d'avoir votre réponse d'ici la mi-juin.**

Vous trouverez en annexe une description des tâches et responsabilités du poste de chargé-e de projet ainsi qu'un budget.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre demande et aux difficultés rencontrés par les syndicats étudiants en région.

Étienne Foucher, *délégué à l'information*

### Association étudiante du Cégep de Matane (AECM)

616 St-rédempteur,  
Matane, Québec,  
G4W 1L1  
(418) 562-1240 poste 2274

### Poste : CHARGÉ-E DE PROJET

**Durée :** 8 semaines

35 heures / semaine

**Taux horaire :** 7,30\$

### Objectifs:

- Permettre à un-e étudiant-e du Cégep de Matane de développer ses connaissances au niveau du fonctionnement d'un syndicat étudiant tout en faisant preuve d'ingéniosité et de créativité dans la résolution de problèmes et le développement de projet.
- Rendre possible l'embauche d'un-e permanent-e pour l'AECM à l'automne 2003 ainsi qu'assurer le transfert des dossiers prioritaires et

une formation de qualité aux nouveaux exécutants.

- Assurer le renouvellement de la vie étudiante au Cégep en faisant connaître dès la rentrée aux étudiant-e-s l'AECM, comment s'impliquer, les instances décisionnelles, codes de procédures, activités, etc.

### **Tâches et responsabilités :**

- Mettre à jour les archives de l'AECM
- Restructurer le local et développer des façons de fonctionner agréables et invitantes pour tous et toutes
- Développer le projet de permanence et faire la recherche de financement pour permettre l'embauche d'un-e permanent-e à temps plein pour l'année scolaire 2003-2004
- **Préparer la rentrée :**
  - Préparer une formation pour les nouveaux exécutants
  - Développer un plan de communication pour faire connaître l'AECM et développer des outils d'information et de promotion pour la rentrée
  - Cibler les dossiers prioritaires, rassembler les documents et en assurer le transfert aux nouveaux exécutants
  - Assurer la logistique du congrès de l'Assé de septembre
  - Participer à la création d'un comité régional de l'Assé dans l'Est du Québec
  - Organiser une journée d'accueil Asso (avec caravane femme de l'Assé si possible)
  - Préparer charte et structures pour le journal et radio étudiante
  - Faire l'article de présentation pour l'Ultimatum

## **Demande de dons et appui**

### **RÉAPPROPRIATION CONTRE LA CRISE DU LOGEMENT!**

La Lutte pour le logement décent continue

Occupation de terrain de CLAC Logement, du Comité des Sans-Emploi et du Comité-logement Bordeaux-Cartierville.

CLAC Logement, un comité de la Convergence des luttes anti-capitalistes (CLAC), le Comité des sans-Emploi Montréal Centre et le comité-logement Bordeaux-Cartierville mobilisent pour une action de réappropriation d'un terrain ou de bâtiment du centre-ville de Montréal le 5 juillet 2003 et ce, pour une durée illimitée. Cette action sera un point culminant pour les trois organisations et leur campagne pour le droit au logement décent pour chaque citoyen-ne, ainsi que contre la gentrification, le harcèlement et la criminalisation des pauvres.

Les trois organismes vous invitent à appuyer ce projet politiquement (lettre d'appui) ainsi qu'avec une contribution financière si possible et selon vos moyens. Nous faisons également des demandes d'appui financier à d'autres groupes, comme des associations étudiantes, des syndicats et des groupes communautaires.

Les pauvres, les travailleurs et travailleuses sont confrontés aux pires effets de la crise du logement qui sévit à Montréal depuis plus de trois ans maintenant. Alors que le taux d'inoccupation a chuté à moins de

1% dans plusieurs quartiers de la ville, les propriétaires profitent de cette situation pour hausser les loyers, user de discrimination contre les locataires potentiels-les qui reçoivent de l'assistance sociale, qui sont immigrantEs, cheffes de familles monoparentales, ou encore jeunes, tout en ignorant régulièrement l'entretien des bâtiments. De plus, les résidentEs des quartiers traditionnellement populaires de la ville (comme Hochelaga-Maisonneuve, St-Henri et Villeray) se font reprendre leur logement ou encore sont évincéEs par leur propriétaire puisque ces quartiers sont dans la mire des agentEs immobilierEs. Ces champions de la gestion immobilière gentrifient les quartiers en achetant des propriétés à bas prix pour ensuite tout raser pour faire place à des condos de luxes et des espaces commerciaux. La gentrification amène aussi avec elle une montée de surveillance et de répression policière dans les espaces publics (parcs, carrés, rues, etc.) ainsi que la criminalisation des jeunes de la rue, des sans-abris, des travailleuses et travailleurs de sexe.

Depuis plusieurs années déjà, les militantEs anti-pauvreté mènent une lutte pour la reconnaissance du logement comme un droit humain essentiel - et non comme une commodité qui peut être exploitée par les riches. Trop souvent, les pauvres se retrouvent incapables de payer les loyers de plus en plus chers et sont déplacéEs, forcéEs à la rue et se retrouvent dans le système d'hébergement ou encore dans des appartements insalubres. En juillet 2001, le Comité des sans-emploi, appuyé par une manifestation qui regroupait 500 MontréalaisEs, a pris un squat et l'a défendu pendant 4 mois. À l'automne dernier, CLAC Logement a lancé une campagne contre la gentrification, en visant les politicienNEs principaux et la compagnie de développement immobilier Quai des éclusiers qui construit des condos et lofts luxueux aux abords du Canal de Lachine. Mais la lutte est loin d'être terminée.

Pourquoi un « Tent city » le 5 juillet?

Le 5 juillet prochain, CLAC Logement, le Comité des sans emploi et le comité-logement Bordeaux-Cartierville porteront un grand coup contre la crise du logement et pour le droit au logement décent pour touTEs, en organisant une action de réappropriation sous forme de «camping politique » dans un espace public du centre-ville de Montréal. Le Village de tentes deviendra un lieu de résistance à la gentrification continue de la ville et rassemblera des personnes déplacées par la gentrification, des personnes sans-abri et tous les alliés qui désireront appuyer cette lutte solidairement. Cette réappropriation d'un espace public vise à être à la disposition et à contribuer à la résistance des personnes pauvres. Ce Village sera un lieu où se tiendront le partage de repas, des ateliers, des concerts, des forums et même des assemblées publiques. En tant que territoire occupé, il dénoncera les politiques municipales anti-sociales qui donnent le droit à la milice policière d'harcéler les gens de la rue. L'action du Tent city est organisée sous la bannière « Un logement décent pour touTEs » et affiche également deux autres demandes : l'arrêt de la criminalisation des personnes pauvres et la remise de tout bâtiment vacant à la communauté locale.

Les efforts de mobilisation et de sensibilisation pour l'action de réappropriation incluent une assemblée publique qui se tient le 6 juin, un événement-bénéfice plus tard en juin, de l'affichage intensif, ainsi que la distribution de tracts à travers la ville. La mobilisation sera endossée et supportée par des comités logement à travers la ville, dont le Comité BAILS Hochelaga Maisonneuve.

Prévisions budgétaires estimées

Toiles bleues \$300.00

Corde \$50.00

Camion de son (location) \$150.00

Système de son (location) \$150.00

Matériaux pour bannière \$50.00

Coûts d'impression d'affiches \$300.00

Photocopies (tracts) généreusement offertes par les GRIP-Québec de McGill et de Concordia 2000\$

Nourriture \$600.00

Génératrice \$400.00

Telbec/Canada News Wire \$300.00

Logistiques/arrangements sanitaires \$400.00

Équipement médical \$300.00

..et plus!

Merci de votre attention,

*nom retiré* Francoeur

pour le Comité des sans-emploi Mtl-Centre

Pour me rejoindre : 253-9898



Organisation populaire des droits sociaux de la région de Montréal (OPDS-RM)  
3340, rue Ontario  
Téléphone: (514) 342-1111  
Télécopieur: (514) 342-1111  
Courriel: opdsrm@cam.org



Montréal (Québec), H1W 1P7

Site web: [www.cam.org/~opdsrm](http://www.cam.org/~opdsrm)

# Il faut toujours abolir les taxes d'eau et de déchets à la grandeur de l'île de Montréal !

**Demande d'appui pour abolir la tarification de l'eau et de déchets  
dans le secteur résidentiel à la grandeur de l'île de Montréal.**

Montréal, le 12 mai 2003.

Madame, Monsieur.

L'Organisation populaire des droits sociaux de la région de Montréal (OPDS-RM) est un organisme de défense des droits des personnes à l'aide sociale et des personnes à faible ou sans revenu qui existe depuis plus de 20 ans. L'OPDS-RM a deux points de service sur l'île de Montréal; soit l'OPDS-Maison Aline *nom retiré* (quartiers Centre-Sud et Mercier) et l'OPDS-Maison *nom retiré-nom retiré-nom retiré* (quartiers St-*nom retiré* et Montréal-Nord).

## **L'abolition de la taxe d'eau à Montréal**

L'OPDS-RM, avec d'autres groupes, a été à l'avant-garde de la lutte pour l'abolition de la taxe d'eau à Montréal. Comme vous le savez peut-être, cette lutte a été victorieuse et la taxe d'eau a été abolie à Montréal en 1986. Suite à cette victoire, les personnes assistées sociales de Montréal-Nord, suivie plus tard par celles de St-Léonard, ont mené et mènent toujours une lutte pour l'abolition de la taxe d'eau dans les deux municipalités, ainsi que de la taxe de déchets à St-Léonard. Cette lutte prend la forme d'un boycott du paiement de ces taxes par les personnes assistées sociales et les personnes survivant du *Supplément de revenu du Canada*. Cette lutte de non paiement a créé une tolérance, variable d'une ville à

l'autre, face à l'incapacité des personnes pauvres à payer ces taxes.

## **Le maintien de la taxe d'eau**

La création de la nouvelle Ville de Montréal aurait été une occasion privilégiée pour abolir les taxes d'eau et de déchets résidentielles à la grandeur de l'île de Montréal. Or ni le *Comité de transition*, ni le parti de Gérald Tremblay ont su en saisir l'opportunité. Ainsi, plusieurs arrondissements ont encore une taxe d'eau et/ou de déchets payées par l'occupant(e). À titre d'exemple, tous les locataires de Montréal-Nord ont à payer une taxe d'eau au coût moyen de 100 \$/année. Pour les locataires de St-Léonard, les taxes combinées d'eau et de déchets représentent annuellement une dépense moyenne de 160 \$. Le maintien de ce genre de taxes régressives a des impacts désastreux sur les personnes à faible revenu.

Avant les fusions municipales, près de 23 villes de banlieue imposaient une tarification résidentielle de l'eau et/ou de déchets. Dix de ces municipalités tarifiaient l'eau au compteur. De ce fait, l'OPDS-RM s'interroge sur les motivations de l'administration de la nouvelle Ville : pourquoi reconduit-on les politiques de tarification (au compteur ou autres) des villes fusionnées? Gérald Tremblay et son équipe nous préparent-ils à une généralisation de la tarification de l'eau à la grandeur de la nouvelle Ville de Montréal? D'autant qu'une des recommandations du *Comité de transition* était précisément de généraliser la tarification de l'eau à l'ensemble de l'île, le peu de modifications apportées aux politiques de tarification des arrondissements n'indiquerait pas que l'on y travaille en se penchant sur la réalisation de meilleures conditions?

Pour tenter d'obtenir des réponses à ces questions et, de façon plus importante, pour réclamer l'abolition de toutes formes de tarification de l'eau et de déchets dans le secteur résidentiel, l'OPDS-RM a mobilisé à deux reprises plus de 100 personnes à faible revenu lors d'une réunion des conseils d'arrondissement de Montréal-Nord et de St-Léonard. Parmi les quelques réponses fournies, notons:

**-le 26 février 2002, les élu(e)s de Montréal-Nord (M. Parent, en particulier) affirment:**

Nous sommes favorables à une taxe d'eau juste. Puisqu'il n'est pas en notre pouvoir d'agir là-dessus, nous porterons vos demandes au Conseil de la Ville de Montréal.

**-le 2 avril 2002, les élu(e)s de St-Léonard (M. Zampino, en particulier) affirment:**

On a la ferme intention de harmoniser à l'échelle de la nouvelle Ville de Montréal. Quant à notre position dans l'arrondissement, elle est toujours la même. C'est toutefois à l'ensemble des élu(e)s de la Ville d'en débattre.

Les réponses obtenues ne sont pas gages d'un meilleur avenir. La nécessité de harmoniser la tarification résidentielle de l'eau et/ou de déchets ne peut-elle pas être comprise comme d'une justice rendue aux résidents de ces arrondissements par la création d'un mode de tarification généralisé à l'ensemble de l'île de Montréal? L'absence de réponses claires et d'engagements fermes de la part des élu(e)s municipaux(les) nous porte très certainement à le croire.

Enfin, considérant l'impuissance avouée des conseils d'arrondissement en matière de tarification de l'eau et/ou de déchets et considérant l'impression sur laquelle on nous laissait quant au fait de rapporter nos demandes au Conseil de Ville, l'OPDS-RM mobilisait près de 125 personnes à faible revenu pour exiger des élu(e)s de la Ville de Montréal qu'ils abolissent la tarification de l'eau et de déchets. L'action se tenait le 16 décembre 2002, lors du dépôt du budget municipal. Sachant nos demandes absentes du futur budget, nous concluons que soit les élu(e)s des arrondissements de Montréal-Nord et de St-Léonard n'avaient pas tenus leurs engagements de rapporter et de défendre nos demandes, soit qu'ils l'avaient bel

et bien fait et que le résultat en demeurerait néanmoins le même; c'est-à-dire la poursuite de la tarification de l'eau et/ou de déchets dans près de 23 des anciennes villes de banlieue de Montréal. Ainsi, forts de ces conclusions et, surtout, du caractère d'autant plus impératif de nos revendications, nous passons à nouveau à l'action. La seule réaction que nous avons suscitée, cependant, outre l'intérêt de nombreux médias, fut celle de *nom retiré* Zampino (président du Comité exécutif de la Ville de Montréal) : Je vais prendre des mesures pour m'assurer de retirer les saisies contre les personnes qui auraient pu par le passé profiter de cette tolérance. Or moins de trois semaines plus tard, des résidents de St-Léonard appelaient à l'OPDS-RM pour nous apprendre qu'ils venaient tout juste de recevoir des avis de saisi.

## **Ce que nous vous demandons**

Les groupes qui luttent pour une plus grande justice sociale doivent intervenir pour faire disparaître ce genre de taxes. Il est important de faire pression immédiatement sur la Ville pour contraindre l'administration Tremblay à prendre clairement position contre toutes formes de tarification résidentielle de l'eau et de déchets, de même que contre toutes formes de privatisation.

L'OPDS-RM vous invite donc à faire savoir à *nom retiré* Tremblay que vous exigez:

**☒ l'abolition des taxes résidentielles d'eau et de déchets à la grandeur de l'île de Montréal;**

**que soit effacée la dette accumulée au cours des années par les personnes à faible revenu due à leur incapacité à payer ces taxes;**

**✍ qu'en attendant l'abolition des taxes résidentielles d'eau et de déchets à la grandeur de l'île de Montréal, que soit reconnue l'incapacité de paiement des personnes assistées sociales, des personnes à faible ou sans revenu, ainsi que des personnes recevant le *Supplément de revenu du Canada*;**

**☑ que la Ville se prononce contre toutes formes de privatisation de son réseau de distribution et de traitement de l'eau.**

[Voir lettres d'appui collective et individuelle ci-jointes.](#)

En espérant avoir de vos nouvelles bientôt,

Liliane Dupont *pour l'OPDS-RM*

le \_\_\_\_\_ 2003.

**M. Gérald Tremblay**

*Maire de la Ville de Montréal*

275, rue Notre-Dame *nom retiré*

Montréal (Québec)

H2Y 1C6

Télécopieur: (514) 872-7091

Monsieur.

\_\_\_\_\_ (nom de l'organisme) est préoccupé par les impacts sur la population du maintien de la tarification résidentielle de l'eau et de déchets dans les arrondissements qui correspondent aux anciennes villes de banlieue de Montréal. Nous désirons

demander plus particulièrement que vous et votre administration s'engagiez à:

1. **abolir toutes formes de tarification résidentielle de l'eau et de déchets, que ce soit sous forme de taxes ou au compteur, à la grandeur de l'île de Montréal;**
2. **que soit effacée la dette accumulée au cours des années par les personnes à faible revenu considérant leur incapacité à payer ces taxes;**
3. **qu'en attendant l'abolition des taxes d'eau et de déchets à la grandeur de l'île de Montréal, que soit reconnu l'incapacité de paiement des personnes assistées sociales, des personnes à faible ou sans revenu, ainsi que des personnes âgées recevant le *Supplément de revenu du Canada*;**
4. **que la Ville se prononce contre toutes formes de privatisation de son réseau de distribution et de traitement de l'eau.**

Nous tenons aussi à vous faire savoir que si ces modes de tarification sont maintenus ou généralisés à la grandeur de l'île de Montréal, nous n'aurons d'autre choix que d'inviter les personnes à faible ou sans revenu à boycotter le paiement de ces taxes.

Nous vous prions d'accepter, *nom retiré* Tremblay, nos sentiments les meilleurs.

(NOM DE L'ORGANISME) \_\_\_\_\_

(ADRESSE) \_\_\_\_\_

(# TÉLÉPHONE) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
SIGNATURE

#### **Lettre d'appui au non paiement des taxes d'eau et de déchets.**

**M. Gérald Tremblay**  
*Maire de la Ville de Montréal*  
275, rue Notre-Damenom retiré  
Montréal (Québec)  
H2Y 1C6  
Télécopieur: (514) 872-7091

Monsieur.

Moi, \_\_\_\_\_, de l'arrondissement (ou de la ville) \_\_\_\_\_, je vous écris pour vous faire connaître ma position en ce qui concerne le non paiement des taxes d'eau et de déchets par les personnes à faible revenu de Montréal-Nord et de St-Léonard ainsi que des autres arrondissements concernés.

Je crains que la formation de la nouvelle ville soit un prétexte pour rétablir la tarification de l'eau et/ou de déchets dans les arrondissements où elle n'existe pas. Vous êtes sans doute au courant que ce paiement dans l'ancienne Ville de Montréal a été aboli en 1986. **L'eau est un bien collectif trop précieux pour qu'une partie de la population en soit privée à cause d'une situation financière précaire. Il est à**

**noter également que je suis contre toutes formes de tarification et de privatisation du réseau de distribution et de traitement de l'eau.**

Par conséquent, j'appuie totalement l'action entreprise par l'OPDS qui consiste à encourager les gens à faible revenu à boycotter le paiement de ces taxes.

Signature: \_\_\_\_\_

-

-

Date: \_\_\_\_\_